

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 46 (1917)

**Heft:** 7

**Buchbesprechung:** Bibliographies

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

revenir sur ce qu'on a commandé, retirer un ordre est toujours grave pour la force de l'autorité. Beaucoup de parents croient bien faire en expliquant *pourquoi* ils commandent telle chose, ils se trompent et ne réussissent qu'à énerver leur autorité.

Tout cela peut se résumer en quelques préceptes très clairs : pour se faire obéir, ne jamais commander sous le coup d'une impression (colère, etc.), être régulier dans sa manière d'agir, ne demander que des choses possibles, énoncer les ordres avec précision et clarté, éviter les décisions contradictoires, imposer ses ordres, *ne jamais les discuter ou les expliquer*. Commander toujours, en regardant l'enfant bien en face et avec la persuasion intime qu'on sera obéi.

(*Ecole primaire.*)

---

## BIBLIOGRAPHIES

---

*Pour tuer la guerre*, par André ALLAZ, in-4° de 19 pages, Fribourg, Agence bibliographique, 61, avenue de Pérrolles.

Sous ce titre, M. André Allaz vient de publier une brochure avec couverture illustrée évoquant Hercule qui, de son épée, tranche les têtes de l'hydre de Lerne. M. Allaz se demande qui nous délivrera de l'hydre de la guerre et il montre comment seule la participation du Pape au congrès de la paix peut nous garantir contre la réédition d'un pareil cataclysme. L'histoire nous révèle à tout instant le rôle pacificateur des papes, depuis Léon-le-Grand arrêtant Attila jusqu'à Léon XIII empêchant le conflit germano-espagnol. Dès lors, pourquoi exclure systématiquement le Pape des pourparlers internationaux ? C'est une erreur capitale. On le comprend même en dehors de l'Eglise. L'auteur cite des témoignages divers pour prouver que « le Pape est le seul qualifié pour éléver, au-dessus du sang qui immerge l'Europe, le rameau d'olivier ». Conclusion : C'est le Pape seul qui peut tuer la guerre, parce que lui seul peut asseoir les Etats sur la base éternelle et immuable de la justice.

En vente dans les kiosques et bibliothèques de gare. Expédition franco contre envoi de 0 fr. 65 à l'Agence bibliographique, Pérrolles, 61, Fribourg.

\* \* \*

*Revue cécilienne, organe destiné à promouvoir le progrès du chant ecclésiastique*, spécialement dans le diocèse de Lausanne et Genève.

*Sommaire du N° 2* : Au lecteur (suite). — Décisions de la commission diocésaine (suite). — Le chant grégorien restauré par Pie X. — Documents musico-liturgiques : Le *Motu proprio* de Pie X sur la musique sacrée (suite). — Notes pratiques (suite). — Biographies : Palestrina (suite), Sainte Cécile. — Variétés : Le petit chantre (suite). — M. Sidler. — Divers.

Expédition : Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, avenue de Pérrolles, 38, Fribourg. Rédacteur principal : M. l'abbé Joseph BOVET, professeur de chant sacré au Séminaire diocésain et à l'Ecole normale.

\* \* \*

*La jeune ménagère, journal destiné aux jeunes filles*, administration et direction : 9, Pré-du-Marché, Lausanne ; abonnement : 1 fr. 50.

*Sommaire du Numéro de mars* : Silhouettes (vers). — L'âne pelé (suite). — Les douze voyageurs de la diligence. — Divers. — Economie domestique. — Travaux manuels.

\* \* \*

*Nos oiseaux, Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux*, administration et rédaction : Alfred RICHARD, Champ-Bougin, 28, Neuchâtel.

*Sommaire du Numéro de février* : Etudes ornithologiques : Le canard milouin. — Protection : Les arbres nourriciers. — Moyens de protection : Le nid Burnat. — Calendrier ornithologique : L'oie rieuse. — Bibliographie.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

**Suisse romande.** — Le Diplôme intercantonal romand (degré inférieur) est destiné aux Suisses ou aux étrangers domiciliés en Suisse, qui se proposent d'enseigner le français en pays de langue étrangère. Ce diplôme est décerné officiellement et collectivement par les Départements de l'instruction publique des cantons romands, après des examens passés devant une commission unique. Aucun titre n'est exigé des candidats pour se présenter à l'examen. Le programme comporte surtout une connaissance sérieuse de la langue française, une certaine culture littéraire et quelque habitude de la langue du pays où l'on se propose d'enseigner.

En 1917, les examens auront lieu à Neuchâtel. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser, avant le 31 mars 1917, au président de la commission, M. J. Paris, directeur des écoles secondaires de Neuchâtel, ou au secrétaire, M. H. Besançon, chef de service au Département de l'Instruction publique, à Lausanne.

**Fribourg.** — *Le rapport sur l'activité de la Jeunesse prévoyante, Société scolaire d'épargne et de secours mutuels de la ville de Fribourg*, vient de paraître. — Il contient les intéressants détails suivants :

Bien que la situation économique soit devenue de plus en plus précaire, par suite de la guerre européenne qui se poursuit depuis plus de deux ans, le développement de notre